

**NOTICE D'INFORMATION CONCERNANT LES EPREUVES DE SELECTION A LA
FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICUTLURE 2021/2022**

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font soit par dépôt de dossier au siège de l'IMFPA à Trinité, soit par courrier recommandé **sans** accusé de réception à :

L'Institut Martiniquais de Formation Pour Adultes (IMFPA)

Quartier Beauséjour
97220 La TRINITE

Le dossier d'inscription doit parvenir le 8 juillet 2021 dernier délai.

Tout dossier incomplet ou tout dossier arrivé après le 8 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité.

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles sont organisées.

MODALITES ET PROCEDURE D'INSCRIPTION

Nombre de places ouvertes à l'IMFPA de Trinité : 23

Modalité de la sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base :

- ✓ d'un dossier d'inscription,
- ✓ d'un entretien (valable pour la rentrée janvier 2022),

destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.